

## **COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2009**

**PRESENTS** : Gérard LECLERC, Jean-Paul BOURDEILLE, Maria LOPES, Patrick MICHEL, Didier REVEILLERE, Jean-Maurice ABELARD, Christophe ROYNARD, Jean-Michel ABELLARD, Jean-Marc DUPUIS, Florence DUBUC, Jean-Claude MARIVAIN.

**EXCUSES** :

**ABSENTS** :

**POUVOIR** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Patrick MICHEL

Lecture du dernier compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal. Adopté à l'unanimité.

### **ZONAGE EOLIEN**

La sté ALTEC est venue expliquer le 4 mai dernier aux membres du Conseil Municipal la poursuite d'études sur le zonage de terrains situés sur la zone ZDE des communes de Cossé d'Anjou, Melay et Valanjou. Mr le Maire demande à chaque membre du conseil municipal de revoter à bulletin secret sur un accord de principe pour que le bureau d'études ALTECH poursuive ses études. Jean-Claude MARIVAIN propose que ce vote soit reporté et qu'une information soit faite à l'ensemble de la commune, que les propriétaires ou exploitants concernés par ce projet soient contactés par les membres du Conseil Municipal. L'ensemble du Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition sauf Mr le Maire qui ne cautionne pas cette proposition sachant que la sté ALTEC se charge de le faire.

### **VITRAUX**

Le devis de la sté VERRIER D'ART de Seiches sur Loire pour la réfection des vitraux 1 et 2 s'élève à **1 446 € HT**. Avis favorable du Conseil Municipal. La protection de ces vitraux sera à voir ultérieurement.

### **ACCESSIBILITE VOIRIE ET ESPACES PUBLICS**

Mr le Maire rappelle les éléments principaux de la réglementation au regard de la documentation fournie par la DDE concernant la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Ainsi toutes les communes de la CCRC devront réaliser, pour le 23/12/2009, un document qui formalise un diagnostic sur la chaîne des déplacements et un plan d'action hiérarchisé qui précise les travaux à mettre en oeuvre progressivement pour mettre aux normes ce qui peut l'être. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces utiles pour l'élaboration de ce document.

### **PROJET DE CIRCUIT VELO INTERCOMMUNAL**

Lors d'une visite en Allemagne, certains élus de la CCRC avaient trouvé intéressant la possibilité de relier différentes communes par le biais d'un circuit vélo. Ce circuit devrait être accessible à toute personne, et principalement destiné à des promenades familiales. Dans un premier temps chaque commune devra travailler sur le SIG à l'échelle cadastrale 1/10000 afin de pouvoir raccorder les emprises entres communes. Ce projet sera suivi par la commission environnement

### **BIBLIOTHEQUE**

Mr le Maire fait la lecture du règlement établi par la CCRC pour l'ensemble du réseau des bibliothèques de la CCRC de Chemillé. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce règlement et autorise Mr le Maire à le signer pour la commune de Cossé d'Anjou.

### **AMENAGEMENT ENTREE ET SORTIE DE L'AGGLOMERATION**

Mr le Maire va prendre un arrêté municipal pour réglementer la circulation sur les voies situées dans la commune (limite d'agglomération, désignation des intersections où s'impose une obligation d'arrêt absolu, une obligation de céder le passage, stationnement, passage piétons, ...). Un devis de peinture pour la signalisation horizontale va être adressé à la sté Marqualigne, la DDE ne réalisant plus les travaux de peinture pour les communes.

### **ASSAINISSEMENT DU PLESSIS**

Une rencontre avec les propriétaires concernés par la tranchée d'assainissement du Plessis doit avoir lieu le 19 Mai prochain.

### **NETTOYEUR HAUTE PRESSION**

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter un nouveau nettoyeur haute pression, l'ancien étant usagé : **836,08 € HT MAC HOM TER**. Avis favorable du Conseil Municipal.

### **ABRI BUS**

Patrick MICHEL indique qu'il n'a pas eu le temps de recontacter GAMM VERT pour les abris-bus. Il s'en charge rapidement.

### **ELECTIONS EUROPEENNES**

Chaque élu indique l'heure de la permanence qu'il pourra assurer lors des élections européennes du 7/06/2009.

### **P.L.U.**

La prochaine réunion pour l'étude de la révision simplifiée du P.L.U. aura lieu le 2/06/09 à 14 h à la mairie.

Florence DUBUC demande qu'une réunion de travail avec l'ensemble du Conseil Municipal soit faite prochainement.

### **AMENAGEMENT ABORDS MAIRIE**

La commission environnement doit se réunir prochainement.

### **BATIMENT MAIRIE**

L'ensemble des membres du conseil municipal se retrouveront dans les mois à venir afin d'étudier l'aménagement ou le devenir du bâtiment de la Mairie.

### **S.C.O.T**

L'ensemble du Conseil Municipal est invité à participer à une rencontre le 24/06/09 à 20 h 30 à la CCRC concernant l'élaboration du Shéma de Cohérence Territoriale du Pays des Mauges.

### **FETE DE L'ECOLE**

La fête de l'école aura lieu cette année le 14/06/09. Comme tous les ans la commune offrira le verre de l'amitié.

### **TIRS DE MINE**

Mr le Maire fait la lecture du courrier de Mr et Mme HAYER Claude concernant les désagréments depuis l'ouverture provisoire de la carrière de l'Angibourgère.

### **ETOILE DU SOIR**

Le président de l'Etoile du Soir nous a adressé un courrier pour nous informer des problèmes qu'ils ont concernant l'organisation des concours de belote inter-clubs, le vieillissement et la diminution de leurs effectifs. Un courrier lui sera adressé.

### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 15 Juin 2009 à 20 h à la mairie.